



actualités

Métiers du paysage : un secteur dynamique en recherche de collaborateurs qualifiés.

Le **Salon Normandie Paysage et Végét'Halle®** a eu lieu au Parc des expositions de Rouen le 6 septembre.

Destiné aux professionnels, entreprises et collectivités, le salon Normandie Paysage et Végét'Halle® était organisé par les entreprises du paysage, la région Normandie, Astredhor et la Chambre d'agriculture.

Un pôle formation et recrutement était la nouveauté de cette 17^e édition. Ce fut l'occasion pour les professionnels du paysage de venir à la rencontre d'acteurs majeurs de la formation. Les interlocuteurs du recrutement étaient là également, tels que l'Apecita dont la mission est de conseiller et orienter les candidats, accompagner les entreprises et venir en appui aux organismes de formation pour présenter le marché de l'emploi aux élèves. « *Le thème de nos inter-*

ventions se construit en fonction des besoins. Cela peut être par exemple une intervention sur le marché de l'emploi dans les filières horticoles », explique Marie-Pierre Mourrocq-Marie, déléguée régionale à l'Apecita. Le paysage est un secteur dynamique en recherche permanente de salariés qualifiés. Pour accéder à la diversité des métiers qu'offre le secteur du paysage, de nombreuses formations existent. Ces cursus et diplômes sont accessibles de la 3^e au niveau bac + 5, voire 6. Sans oublier les formations complémentaires amenant à une spécialisation poussée. Conception de jardin, entretien, gestion de l'arrosage automatique, élagage, reboisement... la majorité des métiers de ce secteur requiert des connaissances techniques importantes.





GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS

Les catégories de fonction visées sur les offres d'emploi concernent principalement la réalisation de travaux, l'aménagement des espaces et l'encadrement (59 %), le commerce (19 %), l'enseignement (16 %) et la conception et la gestion de projet (15 %). Le niveau d'études le plus demandé est le bac + 2, vient ensuite le bac + 3, puis le bac.

Aujourd'hui, en matière de formation, la filière s'adapte aux nouvelles demandes, notamment avec la gestion durable des espaces verts et l'approche « *zéro phyto* ». Elle doit également s'adapter aux évolutions législatives et réglementaires, à l'émergence des services à la personne. Les entreprises tiennent de plus en plus compte de l'environnement et les formations proposées

Les entreprises attendent de leurs futurs collaborateurs **une connaissance approfondie du végétal.** © C. H.



L'Apecita organise le premier e-job dating les 12 et 13 octobre prochains. renseignements : jobdating@apecita.com

par les centres suivent aussi cette tendance en intégrant cette dimension dans les cursus. On voit apparaître des licences professionnelles « *gestion environnementale du paysage végétal urbain* » ou des spécialisations d'initiative locale « *Eco paysage : de l'aménagement à l'entretien écologique et raisonnés des espaces verts* ». Au-delà des travaux de plantation, d'entretien, des entreprises diversifient leurs activités avec par exemple la maçonnerie paysagère, la construction de terrasses, la mise en place de bassins d'agrément.

UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DU MONDE VÉGÉTAL

Les besoins actuels des entreprises portent sur des jardiniers ayant une connaissance approfondie du monde du végétal, sur du personnel compétent dans le domaine de l'agriculture nourricière, des techniciens qualifiés en robotique et connectique. Une bonne qualification dans ces domaines spécifiques est plus que jamais nécessaire, et la formation dite « *quatre branches* » (horticulture, paysage, maraîchage, pépinière), redevient d'actualité.

Les entreprises cherchent des collaborateurs mais ont des difficultés à recruter. « *Nous organisons des réunions avec l'écosystème agricole, car il y a un gros travail à faire sur l'attractivité de ces métiers manuels qui nécessitent d'aimer travailler en extérieur. Mais cette situation n'est pas propre à ce secteur d'activité* ». • **C. HENNEBERT**